



Assemblée participative du Global Studies Institute

Procès verbal -

Jeudi 9 juin 2022 - 12h15-14h00

Unimail 1150

Présent.e.s : Sandrine Chollet, Annina Pfund, René Schwok, Roswitha Zahler, Caroline Aepli, Simon Hug, Killian Foloppe, Hugo Houbart, Federico Carducci, Matthias Schulz, Korine Amacher, Jennifer Scozzato, Edgar Grunig

Invité.e.s : Frédéric Esposito, Nicolas Levrat, Barbara Laurent-Lucchetti

Excusé.e.s : Léa Moreau

1. Approbation de l'ordre du jour et annonce divers

Une annonce de divers

L'ordre du jour est approuvé

2. Approbation du PV de la séance du 3 mars 2022

PV est adopté à l'unanimité

3. Election d'un.e représentant.e des CER au bureau de l'AP (succession Hugo Houbart)

Veronica Gomez Temesio, chercheuse FNS, se propose de remplacer Hugo Houbart.

Approuvé

Hugo Houbart se retire également du bureau. Federico Carducci, assistante du MAFR, devient membre du bureau.

Approuvé

4. Nouveau.elle représent.e. du corps professoral à l'AP (succession Françoise Briegel)

Lors du collège des professeurs du 2 juin 2022, Didier Wernli qui sera nommé prochainement professeur en diplomatie computationnelle pour le 1^{er} août a été désigné nouveau représentant du corps professoral.

5. Communications du Directeur

- NL fait un point de situation sur le processus de réflexion sur la place du GSI/ISE au sein de l'UniGe.

L'Assemblée de l'Université a été consultée.

Le COST est largement favorable à ce processus



Le CRD n'est pas très favorable à ce processus.

Suite à ce processus de consultation, un groupe de travail composé des doyen.ne.s concerné.e.s et des directeur.trice.s des deux centres a été créé. Des séances de réflexion sur diverses thématiques (OVH, nomination de professeur, PhD, fragilité des ressources, représentation des CIF dans les instances) ont lieu depuis plusieurs semaines. Une décision est attendue fin septembre sur le résultat de ce processus.

- NL informe l'AP que la commission de planification du GSI a été réunie. Cette commission a souhaité formuler une demande auprès de Rectorat, au cas où le processus de transformation du GSI n'aboutirait pas, de modifier le Rpers. pour des nominations professorales hors UPER, il s'agit d'une procédure pilotée par le Rectorat. La COPLAN a suggéré que le GSI fasse une demande de modification du Rpers (art. 106). Actuellement, la Section 3, *Procédure de nomination des membres du corps professoral hors unité principale d'enseignement et de recherche* précise à l'article 106 - Mise au concours qu'« un poste professoral peut être mis au concours s'il est proposé par le Rectorat et les structures concernées lorsque le poste à pourvoir n'est pas rattaché à une UPER ».
- La Commission de planification propose la modification de l'Art. 106 -Mise au concours :
1. *Un poste professoral peut être mis au concours s'il est proposé par le Rectorat et les structures concernées lorsque le poste à pourvoir n'est pas rattaché à une UPER.*
 2. *Si un poste professoral est proposé et rattaché au sein d'une UER dotée d'un collège des professeurs, les dispositions de la section 1 du présent chapitre (articles 95 à 103) s'appliquent par analogie.*
- Communication du sein du GSI. À la suite des interpellations de l'Assemblée, le GSI met en place une newsletter interne publiée 3 à 4 fois par année. La première sera diffusée en septembre 2022. Est-ce que les étudiant.e.s de l'AP souhaitent aussi être destinataires de cette lettre interne ? et éventuellement y contribuer ?

Didier Péclard remercie pour le GSI pour la mise sur pied de cette newsletter.
Les étudiant.e.s souhaitent recevoir cette lettre.

6. Session d'examens : bilan des étudiants*

Killian Foloppe présente le document.

Les étudiant.e.s demandent :

- La présence d'une horloge dans les lieux d'examens notamment à Palexpo.
L'Assemblée reconnaît la légitimité de la demande et approuve cette demande.
L'administration du GSI prendra contact avec les services concernés.



- Identification des étudiant.e.s à besoins spécifiques (1/3 temps).
Normalement il s'agit de la responsabilité des enseignant.e.s de s'assurer du respect de ce tiers temps supplémentaire.
Les étudiant.e.s doivent présenter leur lettre d'attestation et la monter à l'enseignant.e./surveillant.e.
Un code couleur pour ces étudiant.e.s risquerait d'être stigmatisant.

7. Approbation de la composition de la commission Réforme BARI et de son fonctionnement*

- La composition et le fonctionnement de la commission tels que formulés dans le document joint sont approuvés à l'unanimité.

8. Approbation des Plans d'études 2022-2023*

- BARI
Rectificatif sur le document transmis : Module obligatoire études globales, il faut lire le nouvel intitulé du cours du prof. Tournès.
Pour les modules disciplinaires, il faut lire que ces modules sont ouverts à tous les étudiant.e.s quel que soit leur orientation.
Adopté à l'unanimité
- MAEE
Adopté à l'unanimité
- MAREM
Adopté à l'unanimité
- MAMO
Adopté à l'unanimité
- MAFR
Adopté à l'unanimité
- MAGH
Adopté avec 13 voix avec une abstention
NL rappelle qu'une procédure d'évaluation est en cours sur ce programme.

9. Présentation des directives PdR*.

10. Introduction d'une semaine de révision au semestre de printemps

Le collège des professeur.e.s a accepté le principe de l'introduction d'une semaine supplémentaire. La mise en œuvre de cette décision devra être fait en concertation avec les facultés partenaires.

Annina Pfund rappelle que pour les étudiant.e.s de la mention droit (150 étudiants) commencent leur examen une semaine avant la session actuelle.

Les étudiant.e.s sont actuellement informé.e.s des dates des rattrapages fin juillet. Avec le changement, ils seraient alertés 10 jours avant le début de la session.



11. Calendrier des séances pour l'année académique 2022-2023

- ✓ 6 octobre 2022
- ✓ 8 décembre 2022
- ✓ 9 mars 2023
- ✓ 8 juin 2022

12. Divers

- Proposition de réaménagement des espaces communs au GSI. Création d'un coin lecture (à gauche à la sortie des ascenseurs)
- Installation d'un baby foot au 5^e
Concernant les aménagements, la meilleure option est de prendre contact avec l'administratrice.
- Quid des midis de la recherche ?
Les books lunches ne sont pas en remplacement des midis de la recherche.
Il y a en effet un enjeu au niveau de la recherche. Discussion sur ces sujets le 21 juin lors d'une journée de réflexion sur la recherche.

La séance est levée à 13h46.